



Communiqué de presse
29 août 2019

**Garantir la qualité de vie des habitants du Port de Nice
tout en préservant l'activité économique**

Rencontre entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la direction de la Compagnie Corsica ferries

Pierre Mattei, Président Directeur général de la compagnie maritime Corsica Ferries a rencontré hier Philippe Pradal, Premier adjoint au Maire de Nice, Président de la commission des Finances de la Métropole Nice Côte d'Azur, et Roger Roux, Maire de Beaulieu-sur-Mer, et Président de la commission des affaires portuaires et maritimes de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Ce rendez-vous a permis de réaffirmer la volonté commune de Christian Estrosi, maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de Pierre Mattei de limiter les pollutions sonores et atmosphériques et de garantir la qualité de vie des habitants, tout en préservant l'activité économique du Port de Nice.

A l'occasion de ce rendez-vous, Pierre Mattei a réaffirmé les engagements environnementaux forts de sa compagnie et son soutien aux actions de la Métropole en faveur de la transition énergétique et en particulier d'une réduction supplémentaire des émissions en Méditerranée. En ce sens, il s'est dit prêt à signer la charte « Euroméditerranéenne en faveur de la protection de l'environnement ».

Suivant une procédure officielle, comme elle le fait déjà dans d'autres ports méditerranéens, Corsica Ferries utilisera désormais systématiquement un carburant à 0,1% de soufre lors des pics de pollution.

La Métropole Nice Côte d'Azur et la compagnie Corsica Ferries se sont, de plus, rejointes sur l'intérêt de constituer en Méditerranée une zone SECA, dans laquelle les émissions de dioxyde de soufre sont réduites à 0,1% de manière permanente. La Métropole a, en ce sens, proposé d'accueillir rapidement une rencontre entre les villes portuaires de Méditerranée et l'ensemble des acteurs concernés afin d'avancer sur ce sujet.

La métropole Nice Côte d'Azur et Corsica ferries d'accord pour limiter la pollution au port

L'objectif est de limiter les pollutions sonores et atmosphériques tout en garantissant la qualité de vie des habitants et en préservant l'activité économique du port Lympia.

Limiter les pollutions sonores et atmosphériques tout en garantissant la qualité de vie des habitants et en préservant l'activité économique du port Lympia. Avec une implication totale de la Région Sud-Paca sur le sujet. Voilà ce qui ressort, selon un communiqué de la Métropole Nice-Côte d'Azur, d'une réunion à trois entre Philippe Pradal (premier adjoint au maire de Nice), Roger Roux (maire de Beaulieu-sur-Mer et président de la commission métropolitaine des Affaires portuaires et maritimes) et Pierre Mattei (PDG de la compagnie maritime Corsica ferries).

Ce rendez-vous a permis également à ce dernier de réaffirmer les engagements environnementaux forts de sa compagnie et son soutien aux actions de la Métropole en faveur de la transition énergétique et en particulier d'une réduction supplémentaire des émissions en Méditerranée. Corsica ferries utilisera désormais systématiquement un carburant à 0,1 % de soufre lors des pics de pollution.

En outre, **les deux parties sont d'accord pour constituer en Méditerranée, une zone Seca (Sulfur emission control area), dans laquelle les émissions de dioxyde de soufre sont réduites à 0,1 % de manière permanente.** Dans cette perspective, la Métropole a proposé d'accueillir rapidement une rencontre entre les villes portuaires de Méditerranée et l'ensemble des acteurs concernés afin d'avancer sur ce sujet.

OPTIMISER LA CONSOMMATION DES NAVIRES

Des études transverses aux ports de Nice, Toulon et Marseille sont par ailleurs menées en collaboration avec les compagnies maritimes pour aboutir à la solution optimale concernant le raccordement à quai des ferries.

Enfin, Corsica ferries s'est engagé à poursuivre les actions déjà mises en place pour optimiser la performance énergétique de ses navires : réduction du nombre de voyages, optimisation de la vitesse, temps d'escale réduits afin de diminuer nuisances sonores et pollutions. Côté carburants, la compagnie prévoit de convertir quatre navires pour une **propulsion mixte gaz nature liquéfié-méthanol à l'horizon de 2024 et de recevoir un navire neuf dual-fuel, capable d'être alimenté au GNL en 2023.**